

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 007-210700050-20250414-202507A-DE



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2025/07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M LAULAGNET Pierre, président du CCAS

Date de convocation : 27 mars 2025.

*Nombres de membres en exercice : 9 présents : 7 votants : 8
Résultat du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0*

Présents : Pierre LAULAGNET, Bernard PUEYO, Carole THOMAS, Jean-Charles GONIEAUX, Paul BOMBRUN, Isabelle DUHAMEL, Amy MOYA.

Excusée : Michel DELAUZUN donne procuration à Pierre LAULAGNET

Absents : Catherine LEYNON

Bernard PUEYO a été élu secrétaire.

Objet : Participation au Fonds Unique Logement 2025.

Monsieur le Président fait la lecture aux membres du C.C.A.S du courrier du 20 février 2025 adressé par le Président du Conseil départemental de l'Ardèche concernant les aides apportées par le Fonds Unique Logement à des personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 007-210700050-20250414-202507A-DE



Le Président du Conseil départemental souligne le souhait exprimé par l'assemblée départementale d'une mobilisation financière partenariale sur ce dispositif ; il sollicite ainsi les communes ou C.C.A.S quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

-DÉCIDE de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2025 sur la base de 0.45 € par habitant, c'est-à-dire 1583 habitants selon l'INSEE, soit 712.35 €.

-TRANSMET à Mme la Préfète de l'Ardèche cette délibération afin qu'elle soit rendue exécutoire.

-PRÉCISE que cette participation sera imputée au C/6281 sur les crédits prévus au budget primitif 2025.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 09 avril 2025

Le secrétaire de séance,
Bernard PUEYO

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 10 avril 2025.
LE PRESIDENT
Pierre LAULAGNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Laulagnet', is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'C.C.A.S. D'ALBA-LA-ROMAINE' and '2025'.